



Accueil > Acteurs

RC médicale : le cabinet Branchet poursuit sa route sans MIC

Par ESTELLE DURAND - Publié le 11 décembre 2015, à 09h 48

RC Médicale, assurance responsabilité civile, courtage, accidents médicaux, médecin, établissements de santé, MMA

Le cabinet de courtage Branchet cesse la souscription des contrats de l'assureur irlandais MIC qu'il distribuait en exclusivité depuis 2002. Mais il reste présent sur le marché de la responsabilité civile médicale avec une nouvelle offre : celle de l'américain Medpro International. Parallèlement à ce partenariat, le cabinet Branchet lance un dispositif de formation innovant.



En 2016, le cabinet Branchet va sillonner les routes de France à bord d'un camion pour former les médecins à la prévention des risques opératoires. Ces formations sont prises en compte dans la politique de souscription de son nouveau partenaire, l'assureur Medpro International.

A LIRE ÉGALEMENT

La RC médicale sous haute surveillance

Projet de loi de santé : les dispositions qui pourraient faire bouger les lignes en RC médicale

Information du patient : un axe de réduction de la sinistralité en chirurgie, selon le cabinet Branchet

C'est la fin d'une histoire commune qui a duré près de quinze ans. Le cabinet de courtage Branchet qui était à l'origine de la création en 2002 de l'assureur irlandais Medical Insurance Company (**MIC**) et dont il distribuait l'offre en exclusivité depuis lors, vient de nouer un partenariat avec un autre assureur en **responsabilité civile médicale**. A savoir : **Medpro International**, une société américaine du groupe de Warren Buffett, **Berkshire Hathaway**.

MIC MIS EN « RUN-OFF » PAR SON ACTIONNAIRE, MMA

« L'activité de **MIC** est désormais mise en "run-off". Nous sommes en train de proposer aux 6000 **médecins libéraux** dont nous gérons l'assurance responsabilité civile souscrite auprès de **MIC**, de résilier leur contrat pour passer à l'offre de **Medpro International**, assureur que nous avons choisi pour son expertise dans le secteur de la santé et pour sa **solidité financière** », explique **Philippe Auzimour**, directeur général du cabinet Branchet.

Ce changement d'opérateur fait suite à l'évolution de l'actionnariat et de la stratégie de **MIC**. **MMA** qui détenait une partie du capital de l'assureur irlandais depuis plusieurs années est devenu actionnaire **unique en 2014**, alors que la **responsabilité civile médicale** n'a jamais été une de ses priorités stratégiques. « La prise de contrôle par **MMA** a été suivie par une politique de **redressement des résultats**. Nous avons dû résilier plus de 500 contrats, ce qui nous a amené à chercher une offre **alternative** », explique **Philippe Auzimour**.

MEDPRO INTERNATIONAL, UN SPÉCIALISTE DE LA RC MÉDICALE OUTRE-ATLANTIQUE

Le choix du cabinet Branchet, qui fait partie du groupe **Verspielen** depuis 2011, s'est porté sur l'américain **Medpro International**, noté AA+ par AM Best et Standard & Poor's, qui assure 180 000 professionnels de santé. « Nous cherchions un partenaire dont le modèle se rapproche du nôtre afin d'apporter une solution durable aux praticiens libéraux exerçant au sein de **plateaux techniques** et avec lequel nous pourrions poursuivre les actions de **prévention** en concertation avec l'association de **médecins Asspro** », explique **Philippe Auzimour**.

En matière de **prévention** des risques, **Asspro** et le cabinet Branchet misent sur la **formation** avec un nouveau dispositif leur permettant d'aller à leur rencontre des médecins. A bord d'un camion « **Asspro truck** » équipé de matériel dernier cri - mannequins et autres outils de **simulation**, systèmes de visio-conférence, etc. - le cabinet de courtage va sillonner les

routes de France en 2016.

FORMER D'AVANTAGE DE MÉDECINS ET RÉDUIRE LA SINISTRALITÉ

« Cette unité mobile va nous permettre de proposer des formations à la prévention des risques opératoires, à proximité des établissements de santé, de travailler en petits groupes en nous appuyant sur des **techniques modernes de simulation** et d'adapter les contenus aux besoins des équipes médicales », explique **Philippe Auzimour**. Avec ce nouveau dispositif, le cabinet Branchet vise une augmentation de 50% du nombre de praticiens formés et une réduction de 30% du nombre de **sinistres** dans les trois prochaines années.

Ces mesures en faveur de la prévention des risques sont reconnues dans la politique de souscription de **Medpro International**, le nouveau partenaire du courtier. Dans le cadre du programme **IRM** pour « **Incentive risk management** », le suivi des formations permet aux médecins d'accumuler des points leur donnant droit à des **bonus** ou à une modération des **primes**, à condition qu'ils ne déclarent aucun sinistre responsable.

Ce système de valorisation des actions de formation s'ajoute à l'aide accordée par l'**Assurance maladie** à certains médecins libéraux engagés dans une démarche d'**accréditation** auprès de la Haute Autorité de Santé (**HAS**).

Fin d'une longue histoire commune

2002 : Création en Irlande de Medical Insurance Company (MIC), sous l'impulsion de François Branchet. La gestion des contrats en France est assurée par le cabinet de courtage Branchet, actionnaire majoritaire de MIC.

2005-2006 : MMA, Cegedim et la Caisse d'épargne de Grenade (CEG) entrent au capital de MIC puis de Branchet.

2011 : Le cabinet Branchet est racheté par le courtier Verspiere. MIC reste détenu par MMA (35%), Cegedim (32,5%), la CEG (32,5%) et des investisseurs privés (7,5%).

2014 : MMA devient l'unique actionnaire de MIC.

2015 : L'activité de MIC est mise en run-off. Le cabinet Branchet s'associe à l'assureur américain Medpro International, société du groupe Berkshire Hathaway.

EN SAVOIR PLUS



Inondations Alpes-Maritimes : le groupe Covéa paie une [...]
11/12/2015



Pourquoi Verspiere mise sur l'assurance des aléas [...]
02/12/2015



Inondations dans le Sud-Est : la prise en charge des assurés [...]
06/10/2015



Covéa affinity teste les enchères automobiles
30/09/2015

SOYEZ LE 1ER À RÉAGIR

Pseudo (obligatoire)

Email (obligatoire) - ne sera pas visible

Votre commentaire (obligatoire) - 100 caractères minimum



3 M D

ENVOYER



VENTES FLASH:Ski à -70%!

Offres au pied des pistes : Chalets & Résidences à -70% ! Inscrivez-vous vite !



Crédit auto Ford à 0%

En ce moment, il est temps de craquer pour le modèle Ford qui vous fait envie.



2016: Mutuelle obligatoire

La santé c'est trop important pour être compliqué. Découvrez Harmonie Mutuelle.



Rencontres 45 ans et plus

Cherchez-vous un partenaire ? Trouvez des célibataires qui vous correspondent !

Publicité LIGATUS

A LIRE SUR L'ARGUS DE L'ASSURANCE

PLFSS pour 2016 : quels enjeux pour le secteur de l'assurance ? (E-dossier)

Assurance vie : les rendements des fonds euros en 2016 s'établiraient à ...

Union européenne – Directive Intermédiation – réforme : Transparence des rémunérations : le débat continue